

Suites des précédents CTM

Textes étudiés	CTM	Publication
Projets de décret et d'arrêté relatifs à la rémunération des participations d'agents à des manifestations organisées dans le cadre de mécénats	21/05/14	Travaux préparatoires et expertise en cours auprès de certains EPA afin d'envisager la faisabilité de la revalorisation financière. Concertation avec les OS au troisième trimestre. L'objectif étant d'aboutir au 3 ^e trimestre de l'année 2016 à la rédaction d'un nouveau décret, d'un arrêté et d'une charte sur les conditions de travail, avant leur présentation à un CTM de fin d'année.
Projet de décret relatif à la direction des affaires culturelles de Mayotte	17/09/15	Le décret a été publié : JORF n°0076 du 31 mars 2016 texte n° 106 Décret n° 2016-385 du 29 mars 2016 portant création de la direction des affaires culturelles de Mayotte NOR: MCCB1600877D
Projet de décret modifiant le décret n°91-486 du 14 mai 1991 portant statut particulier des corps de fonctionnaires de recherche de la mission de la recherche du ministère de la culture, de la communication et des grands travaux	03/11/15	Le décret porté par la DGAFP concernant, pour la catégorie B, la mise œuvre du protocole relatif aux parcours professionnels, aux carrières, aux rémunérations et à l'avenir de la fonction publique (PPCR) intégrant les dispositions relatives à l'intégration des techniciens de recherche dans le nouvel espace statutaire a été publié : JORF n°0111 du 13 mai 2016 texte n° 31

		Décret n° 2016-581 du 11 mai 2016 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat NOR: RDFF1604179D
--	--	---

Suites apportées aux questions diverses formulées par les représentants du personnel		
Questions diverses	Date du CTM	État d'avancement du dossier
Question relative au cadre de gestion des évolutions salariales pour les agents contractuels du MUCEM.	10/07/15	Le projet de cadre de gestion et de rémunération du Mucem, qui prévoit également les modalités de reclassement de ses contractuels, est en cours d'expertise. Une saisine a été adressée à la DB à ce sujet en janvier 2016. Une concertation avec les OS du Mucem a été initiée en mai 2016.
Communication aux représentants du personnel des rapports IGAC EPPPD, pilotage de l'enseignement supérieur	17/09/15	Le rapport de l'IGAC sur l'EPPPD a été rendu. Les inspecteurs généraux des affaires culturelles en charge de ce rapport le présenteront prochainement aux représentants du personnel de l'établissement concerné. Une présentation aux organisations syndicales ministérielles sera ensuite réalisée. A programmer. Le rapport sur le pilotage de l'enseignement supérieur a été transmis aux OS le 14 octobre dernier.
Cité de l'architecture et du patrimoine : où en est le décret nécessaire à la validation de la réorganisation des services de la CAPA actée par le CE et le CA depuis 2014 ?	25/11/15	Le texte portant réforme de la CAPA a été modifié suite à la concertation interministérielle et aux observations formulées par France Domaine. Le projet de décret modifié a été soumis au Comité d'entreprise de la CAPA en sa séance du 8 juin 2016. Le Conseil d'Etat sera saisi par le ministère de ce texte dès réception de l'avis du comité d'entreprise.
Etat des lieux des conseillers territoriaux pour le développement culturel : combien de postes ouverts et combien de postes déjà "fournis" dans chacune des DRAC. Quelles seront leurs missions : missions définies au niveau régional (par les Drac...) ou missions définies au niveau national (pour une cohérence nationale) Est-il compatible que ces conseillers aient une mission spécifique régionale et cette mission de proximité ?	25/03/16	Les missions type des conseillers développement culturel sont les suivantes : – mise en œuvre de la politique d'éducation artistique et culturelle du MCC, en partenariat avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales ; – animation des réseaux de territoires des acteurs de l'EAC, de la politique de la ville, de l'action culturelle, suivi des services éducatifs et des missions de transmission des structures culturelles, formation des acteurs de l'EAC et de l'action culturelle, harmonisation territoriale des ressources, des actions et des procédures ; – développement du partenariat avec les collectivités par une contractualisation (élaboration et suivi de Plans locaux d'éducation artistique, conventions de développement de l'éducation artistique et culturelle) ; – conseil et suivi du travail en direction des publics des structures culturelles et équipes artistiques subventionnées par la DRAC, suivi des conventions d'objectifs sur

		<p>ce sujet, aide à l'élaboration et participation à l'animation et au suivi des jumelages.</p> <p>Les conseillers travaillent en transversalité avec leurs collègues des autres secteurs artistiques et patrimoniaux. Ils sont en relation avec les différents réseaux culturels et aident au développement des publics. La mission nécessaire de transversalité n'équivaut pas à une polyvalence des agents sur les champs de compétences des conseillers sectoriels. Il s'agit donc bien d'une complémentarité des métiers.</p> <p>Ces conseillers dépendent hiérarchiquement des directeurs de pôle action culturelle et territoriale ou des chefs de service dans les régions non fusionnées. Il a été décidé d'expérimenter, à la suite du groupe de travail qui a associé, en 2015, représentants des DRAC et représentants de l'association des conseillers, deux modèles d'affectation et d'organisation, au choix du DRAC et en concertation locale, sur la base des diagnostics territoriaux et des spécificités des territoires concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une affectation au sein des équipes de conseillers action culturelle, en résidence administrative dans les villes actuellement siège d'une DRAC. <u>Les missions comportent souvent à la fois, sur un mode matriciel, des responsabilités régionales sur un domaine et des responsabilités de référent territorial (départemental ou interdépartemental).</u> - une affectation en résidence administrative dans le chef-lieu du département renforcé avec une localisation du bureau au sein de l'UDAP (sans lien hiérarchique avec le chef de l'unité puisque le conseiller dépend du pôle action territoriale et culturelle). <p>Cette expérimentation s'accompagnera d'une observation et d'un suivi précis des conditions de travail et du mode de fonctionnement ainsi que de la qualité du service public qu'apporte ce renforcement. Une évaluation complète sera effectuée par les services concernés et sous l'égide de l'IGAC.</p>
Travail en site distant : retour sur l'expérimentation en Bourgogne Franche-Comté	14/04/16	Ce sujet sera examiné au CHSCTM du 24 juin 2016.
Mise en place du télétravail au MCC	14/04/16	Le décret du 11 février 2016 définit un cadre commun pour l'ensemble des agents

		<p>publics et pose les grands principes de gestion du télétravail : cadre de l'autorisation, durée, réversibilité, procédure d'autorisation du télétravail, etc. Il prévoit dans son article 7, une déclinaison ministérielle afin de préciser les activités éligibles, les conditions de prise en charge des coûts, les modalités de contrôle et de comptabilisation, etc.</p> <p>Une concertation avec les services et les représentants du personnel est engagée. Une réunion de travail avec les seconds est prévue le 22 juin.</p> <p>Ce sujet fera l'objet d'un examen en CHSCTM et en CTM au second semestre de l'année.</p>
Où en est-on de l'information à destination des agents concernés par l'application du RIFSEEP	14/04/16	<p>Les courriers individuels notifiant leur groupe de fonctions seront adressés prochainement aux agents par le SRH.</p> <p>Conformément à son engagement, le secrétariat général a rédigé une note de gestion prévoyant, de façon exhaustive et détaillée, les conditions d'attribution et de modulation indemnitaire des agents dont le corps est intégré au RIFSEEP. Cette note de gestion, signée le 14 avril 2016, est accessible à tous sur Sémaphore. Un support de communication a de plus été élaboré et diffusé auprès des agents sur le sujet via Flash info.</p>
Nombre et pourcentage de grévistes par DRAC, SCN, établissements et en AC le 31 mars 2016.	14/04/16	<p>La journée du 31 mars 2016 a fait l'objet d'une mobilisation des personnels du ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre des préavis interministériels et ministériels plus importante que lors des mobilisations précédentes en 2016. Ces préavis étaient notamment motivés par le retrait du projet de loi visant à réformer le code du travail et par la défense des salaires des agents de la Fonction Publique.</p> <p>837 agents grévistes ont été recensés, hors EPIC (soit 3,65% de l'effectif normal) dont 534 dans les établissements publics, 198 dans les DRAC et les UDAP, 94 en services à compétence nationale, 11 en administration centrale. Pour l'heure, 141 grévistes ont été comptabilisés dans les EPIC.</p>
Éclaircissement sur le long processus de	14/04/16	Concernant le plan national de prévention des risques professionnels pour 2016, il a

<p>communication du plan national de prévention des risques professionnels pour 2016 qui a été examiné par le CHSCT M le 24 novembre 2015, signé par la ministre le 30 mars 2016 et communiqué aux représentants du personnel le 7 avril 2016... (quant aux services et établissements ?)</p>	<p>été rappelé que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ce document a été approuvé au cours du CHSCT-M du 24 novembre 2015 ; - sa mise en forme a ensuite été adaptée par la MCI afin de rendre ce document « plus attractif » ; - le plan a été inséré dans le circuit de signature en janvier (pour une signature ministre) ; - le changement de ministre est intervenu en février ; - le plan a ensuite été diffusé aux membres du CHSCT-M et du CHSCT-AC, ainsi qu'aux DG, aux DRAC et aux EP.
---	---

Suites apportées aux engagements de la Ministre / du Directeur de cabinet

Engagements	Date du CTM	État d'avancement du dossier
Décret liste	05/03/15 02/04/15 14/04/16	Démarche ministérielle à intégrer dans le dispositif interministériel de sortie du cadre dérogatoire suite à la promulgation de la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie aux droits et obligations des fonctionnaires. Les modalités de cette démarche seront présentées lors du CTM du 28 juin.
Diversité, égalité professionnelle et lutte contre les discriminations dans l'emploi	02/04/15	Point d'information à l'ordre du jour du présent CTM. Un CTM spécial égalité / diversité se tiendra au second semestre de l'année.
Statut des enseignants chercheurs des ENSA	02/04/15	Un travail de modernisation de notre enseignement supérieur culture a été initié en 2015 en commençant par le statut des enseignants chercheurs dans les Écoles nationales supérieures d'architecture. Les prochaines réunions se tiendront les 13, 23 et 30 juin prochains.
Saisine du SGG relative aux postes de directeurs des archives et des musées	25/06/15	Le sujet est en cours d'examen au niveau interministériel.
Politique du livre	25/06/15	Point inscrit à l'ordre du jour d'un prochain CTM
revalorisation de la filière administrative	25/06/15	Une nouvelle saisine est en cours de transmission suite à la réponse du guichet unique.
Concernant l'immobilier	13/10/15	Une réunion s'est tenue le 20 mai dernier avec le cabinet et les OS. L'avis du CIE a été rendu. Une communication au personnel a été réalisée. La prochaine réunion se tiendra le 29 juin avec les OS.
Le bilan Globéo	13/10/15	Ce sujet sera inscrit à un CTM de 2016.
La loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine	13/10/15	La loi a été adoptée par le sénat le 25 mai dernier et a été présentée en CMP le 15 juin dernier. Elle sera examinée par le sénat en séance publique le 29 juin prochain.
Retour à la règle	13/10/15	Le premier comité de suivi s'est tenu le 5 février 2016. Un groupe de travail préparatoire au prochain comité de suivi s'est tenu le 13 mai dernier. Un cycle de travail sur le recensement du stock et la liste des emplois 4-1 est en cours.

INRAP (rapport Barbat)	14/04/15	La réunion de restitution du rapport aux organisations syndicales de l'intersyndicale archéologie s'est tenue le 8 avril 2016. Depuis, la suite est à l'expertise des services du SG et de la DGP.
Note d'orientation sur la réorganisation territoriale	14/04/15	Le cabinet s'engage à ce qu'une circulaire interne relative aux postes de directeurs de l'administration territoriale de l'État soit adressée aux directeurs régionaux des affaires culturelles. Une copie de cette circulaire sera communiquée aux organisations syndicales. Cette note d'orientation sur la réorganisation est actuellement en cours de signature.
GPRH	14/04/16	Le cabinet s'engage à revenir rapidement vers les organisations syndicales concernant leur demande de communication du rapport de Francis BECK relatif à la déconcentration des actes de gestion.
Observatoire de l'emploi contractuel	14/04/16	Le cabinet s'engage à faire un rappel aux présidents des établissements publics. Cette démarche sera relayée par la ministre.